



## Botswana

Accord ratifié: **Oui**

Date de ratification: **2015-06-18**

### Notifications de mise en oeuvre (Catégories A, B, C)

	Date d'échéance	Statut
Notification des désignations des catégories A,B,C	22 février 2017	<b>Oui</b>
<p><b>A</b> - 28.2%                      <b>B</b> - 67.2%                      <b>C</b> - 4.6%</p> <p><b>Not yet notified</b> - 0.0%</p>		
Notification des dates indicatives de la <b>Catégorie B</b>	22 février 2017	<b>Oui</b>
Notification des dates définitives de la <b>Catégorie B</b>	22 février 2018	<b>Oui</b>
Notification des dates indicatives de la <b>Catégorie C</b>	22 février 2017	<b>Oui</b>
Notification des dates définitives de la <b>Catégorie C</b>	22 août 2019	<b>Oui</b>
Notification des besoins d'assistance technique	22 février 2017	<b>Oui</b>
Notification des arrangements conclus pour la fourniture d'assistance technique	22 février 2018	<b>Non</b>
Notification de l'état d'avancement de la fourniture d'assistance technique	22 août 2019	<b>Non</b>

## Notifications de transparence

Notified Art. 1.4	Catégorie B	date définitive de mise en oeuvre 30 juin 2024	Non
Notified Art. 10.4.3	Catégorie C	date définitive de mise en oeuvre 31 décembre 2027	Non
Notified Art. 10.6.2	Catégorie A	date définitive de mise en oeuvre 22 février 2017	Oui
Notified Art. 12.2	Catégorie B	date définitive de mise en oeuvre 31 décembre 2020	Oui

## Renseignements sur l'assistance

Notified Art. 22.3	Oui
--------------------	-----

### Légendes:

 Oui	Notification présentée	 Non	Notification due	 Non	Notification non échue
---	------------------------	---	------------------	---	------------------------

Programme de mise en oeuvre			date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
1.1	Publication	B E	au plus tard le 31 décembre 2020	au plus tard le 30 juin 2023
1.2	Renseignements disponibles sur Internet	B E	au plus tard le 31 décembre 2020	au plus tard le 30 juin 2023
1.3	Points d'information	C	au plus tard le 31 décembre 2022	au plus tard le 31 décembre 2025
1.4	Notification	B E	au plus tard le 31 décembre 2022	au plus tard le 30 juin 2024
2.1	Observations et renseignements avant l'entrée en vigueur	A		au plus tard le 22 février 2017
2.2	Consultations	A		au plus tard le 22 février 2017
3	Décisions anticipées	B	au plus tard le 31 décembre 2020	au plus tard le 31 décembre 2020
4	Procédures de recours ou de réexamen	B	au plus tard le 31 décembre 2020	au plus tard le 31 décembre 2020
5.1	Notification de contrôles ou d'inspections renforcés	A		au plus tard le 22 février 2017
5.2	Rétention	A		au plus tard le 22 février 2017
5.3	Procédures d'essai	C	au plus tard le 31 décembre 2025	au plus tard le 31 décembre 2025
6.1	Disciplines générales concernant les redevances et impositions	B	au plus tard le 31 décembre 2019	au plus tard le 31 décembre 2020
6.2	Disciplines spécifiques concernant les redevances et impositions	B	au plus tard le 31 décembre 2019	au plus tard le 31 décembre 2020
6.3	Disciplines en matière de pénalités	B	au plus tard le 31 décembre 2020	au plus tard le 31 décembre 2020
7.1	Prétraitement avant arrivée	A		au plus tard le 22 février 2017
7.2	Paiement par voie électronique	A		au plus tard le 22 février 2017
7.3	Séparation de la mainlevée	A		au plus tard le 22 février 2017

Programme de mise en oeuvre			date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
7.4	Gestion des risques	A		au plus tard le 22 février 2017
7.5	Contrôle après dédouanement	A		au plus tard le 22 février 2017
7.6	Temps moyens nécessaires à la mainlevée	A		au plus tard le 22 février 2017
7.7	Opérateurs agréés	B	au plus tard le 31 décembre 2021	au plus tard le 31 décembre 2020
7.8	Envois accélérés	A		au plus tard le 22 février 2017
7.9	Marchandises périssable	A		au plus tard le 22 février 2017
8	Coopération entre les organismes présents aux frontières	B	au plus tard le 31 décembre 2021	au plus tard le 31 décembre 2020
9	Mouvement des marchandises	A		au plus tard le 22 février 2017
10.1	Formalités	B	au plus tard le 31 décembre 2020	au plus tard le 31 décembre 2020
10.2	Acceptation de copies	B	au plus tard le 31 décembre 2020	au plus tard le 31 décembre 2020
10.3	Utilisation des normes internationales	A		au plus tard le 22 février 2017
10.4	Guichet unique	C	au plus tard le 31 décembre 2027	au plus tard le 31 décembre 2027
10.5	Inspection avant expédition	A		au plus tard le 22 février 2017
10.6	Recours aux courtiers en douane	A		au plus tard le 22 février 2017
10.7	Procédures communes à la frontière	A		au plus tard le 22 février 2017
10.8	Marchandises refusées	A		au plus tard le 22 février 2017
10.9	Admission temporaire de marchandises	A		au plus tard le 22 février 2017
11	Transit	B	au plus tard le 31 décembre 2020	au plus tard le 31 décembre 2020

**Programme de mise en oeuvre****date indicative de mise en oeuvre****date définitive de mise en oeuvre**

12 Coopération Douanière

B

au plus tard le 31 décembre 2020

au plus tard le 31 décembre 2020

**Légendes**

A	Notifiée dans la catégorie A	Ap	Notifiée dans la catégorie A		
B	Notifiée dans la catégorie B	Bp	Notifiée dans la catégorie B	C»B	Transfer de la cat. C à la cat. B
C	Notifiée dans la catégorie C	Cp	Notifiée dans la catégorie C	B»C	Transfer de la cat. B à la cat. C
N	Pas encore notifiée	E	Report de dates demandé		

**Notifications et autres documents**

<b>Symbole</b>	<b>Date de réception</b>	<b>Description</b>
G/TFA/W/92	2023-07-05	The role of technology transfer in building resilience: Trade Facilitation
G/TFA/N/BWA/1/Add.3	2022-07-25	Extension of implementation dates
G/TFA/N/BWA/3	2022-07-25	Article 22.3 - contact points
G/TFA/N/BWA/1/Add.2	2021-08-30	Extension of implementation dates
G/TFA/N/BWA/2	2019-10-22	Articles 10.6.2 and 12.2.2
G/TFA/N/BWA/1/Add.1	2018-03-12	Categories B and C notification - Addendum
G/TFA/N/BWA/1	2017-05-31	Cat. B and C
WT/PCTF/N/BWA/1	2014-10-03	Category A notification



1.3.1  
1.3.2  
1.3.3  
1.3.4

**Date indicative de mise en oeuvre**  
31 décembre 2022

**Date définitive de mise en oeuvre**  
31 décembre 2025

---

**Assistance requise pour la mise en oeuvre**

- Réalisation d'une analyse des besoins en information et élaboration d'une stratégie adaptée pour répondre à ces besoins
- Désignation des organismes ou départements appropriés
- Établissement de normes et procédures de contrôle de la qualité, y compris de délais fixes
- Formation du personnel dans le domaine de la fourniture de services
- Investissement dans le matériel informatique nécessaire

**Étiquettes:** *Infrastructure et equipment, Diagnostic et evaluation des besoins, Procédures institutionnelles, Ressources humaines et formation*

5.3.1  
5.3.2  
5.3.3

**Date indicative de mise en oeuvre**  
31 décembre 2025

**Date définitive de mise en oeuvre**  
31 décembre 2025

---

**Assistance requise pour la mise en oeuvre**

- Appui à l'accréditation des laboratoires d'essai de l'Office de normalisation du Botswana (BOBS)
- Examen de la Loi sur les normes
- Formation et renforcement des capacités des professionnels/techniciens du BOBS qui réalisent les essais, dans les domaines de la validation des méthodes et de l'incertitude de mesure
- Appui au maintien de l'accréditation des laboratoires
- Élaboration des normes nationales de qualité et mise en place des processus nationaux d'accréditation et de certification en matière de qualité
- Fourniture du matériel d'essai
- Mise sur pied d'un nouveau laboratoire comprenant l'infrastructure et l'équipement nécessaires pour le Service de recouvrement unifié (BURS) du Botswana
- Services logiciels spécialisés pour le nouveau laboratoire

**Étiquettes:** *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Infrastructure et équipement, Ressources humaines et formation*

10.4.1  
10.4.2  
10.4.3  
10.4.4

**Date indicative de mise en oeuvre**

31 décembre 2027

**Date définitive de mise en oeuvre**






31 décembre 2027

**Assistance requise pour la mise en oeuvre**

- Réalisation d'études de faisabilité et d'études de rentabilité
- Mise en place de plates-formes de TI pour les autres organismes présents aux frontières
- Formation du personnel de tous les ministères concernés par le commerce

**Étiquettes:** *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Diagnostic et évaluation des besoins, Ressources humaines et formation*

**Légendes**

	Notifiée dans la catégorie C		Notifiée dans la catégorie C		Report de dates demandé
	Arrangement avec des donateurs notifié		Arrangement avec des donateurs pas encore notifié		

Téléchargé le 8 juin 2026

Mis à jour le 23 juin 2025